

---

## INFO-PARENTS du 17 décembre 2021

Bonjour à tous les parents,

Pour donner suite à la conférence de presse du gouvernement du jeudi 16 décembre, voici des informations importantes :

### Port du masque



Le masque de procédure redevient obligatoire en classe, dans les espaces publics et dans le transport collectif à partir du lundi 20 décembre.

### Annulation des activités du mardi 21 décembre



Étant donné l'augmentation rapide des cas de COVID et l'importance de diminuer les rassemblements, les activités de Noël du mardi 21 décembre sont annulées. La matinée du 21 décembre sera une demi-journée de remédiation. Les enseignant(e)s convoqueront certains élèves pour des reprises d'examens ou de travaux.

### Vider les casiers



Nous demandons à tous les élèves de rapporter à la maison l'ensemble du matériel scolaire afin d'avoir en main le nécessaire à la réalisation des travaux pour les 6 et 7 janvier. Il est donc important de rappeler à votre enfant la nécessité de rapporter l'ensemble de son matériel en fin de journée le lundi 20 décembre. Des messages à l'intercom et des rappels seront faits à ce sujet par les enseignants.

## Portable



Les élèves qui ont normalement un ordinateur à l'école via la mesure 30810 du ministère de l'Éducation pourront l'apporter à la maison pour réaliser leurs travaux. Ils doivent cependant informer l'orthopédagogue responsable.

## Travaux et étude à faire à la maison les 6 et 7 janvier 2022

Les enseignants enverront des travaux aux élèves via la plateforme TEAMS à partir du 5 janvier (journée pédagogique). Les travaux seront à réaliser lors des deux journées du 6 et du 7 janvier. Bien que l'école soit fermée pour les élèves, les attentes sont très claires. Il ne s'agit pas d'un congé et les travaux demandés doivent être réalisés.

D'autres précisions suivront en janvier quant aux modalités.

## Retour en classe le 10 janvier

Le retour en classe se fera selon l'horaire habituel le lundi 10 janvier.

## COVID

À partir du 5 janvier, nous vous rappelons l'importance de communiquer avec nous pour nous informer si votre enfant est positif à la COVID.

La participation de tous est nécessaire pour limiter la contagion. Nous vous invitons donc à respecter les consignes émises par les autorités de la santé publique en lien avec les mesures de prévention, d'isolement volontaire et d'hygiène.

Pour plus d'informations sur l'évolution de la situation COVID-19, nous vous invitons à consulter le site [quebec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et nous vous souhaitons de joyeuses fêtes !

La direction